

Un projet pour renforcer la qualité de l'accueil à la Tour Eiffel

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, et Bernard Gaudillère, Président de la SETE ont présenté aujourd'hui le projet pour renforcer la qualité de l'accueil de la Tour Eiffel. À l'heure de sa candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Ville de Paris a l'ambition de faire de la Tour Eiffel une vitrine irréprochable de la qualité de l'accueil parisien.

Dans le cadre du renouvellement de la DSP d'une durée de 15 ans, la SETE a répondu au cahier des charges établi par la Ville de Paris. Le Projet établi, qui sera désormais voté en Conseil de Paris à la rentrée comporte de vraies avancées sur les objectifs partagés entre la SETE et la Ville de Paris : développer le rayonnement international de la Tour Eiffel, améliorer et moderniser l'expérience du visiteur et préserver le patrimoine et moderniser les installations.

Développer le rayonnement international de la Tour Eiffel,

Après une année 2016 marquée par le ralentissement du tourisme à Paris et une baisse de la fréquentation de la Tour Eiffel, la Ville de Paris se donne pour objectif d'atteindre une cible de 7,3M de visiteurs annuels à la fin de la DSP pour continuer à faire de la Tour, le monument payant le plus visité au Monde. La SETE investira ainsi dans le marketing digital et positionnera la Tour Eiffel comme un des acteurs clefs de la promotion de Paris. Elle animera une communauté digitale et créera de nouveaux produits de visite.

Moderniser et améliorer l'expérience du visiteur

Articulé autour d'un ambitieux projet de réaménagement des espaces d'accueil qui sera conduit avant 2024, l'accueil des visiteurs est la priorité de ce nouveau projet avec l'objet d'optimiser les flux, de réduire le temps d'attente et de proposer de nouveaux services et de nouvelles animations. Le renouvellement de cette DSP pour une durée de 15ans intègre désormais les jardins alentours : jusqu'aux allées Léon Bourgeois et Paul Deschanel. L'espace élargi de la concession aux jardins et le nouveau mode d'accès à la Tour nécessitera donc un accompagnement des visiteurs par une signalétique profondément renouvelée ainsi que par la création de postes d'agents d'accueil, dès leur arrivée par les transports en commun et à proximité du Champ de Mars. L'ensemble de l'orientation des visiteurs sera conçue et mise en oeuvre sous un mode animé, dynamique et fixe. L'ensemble permettra la diffusion d'informations

en temps réel. Le système de billetterie sera complètement repensé pour permettre la vente de billets horodatés par internet. En 2018 c'est 50% des billets visiteurs qui seront vendus en ligne, puis 65% en 2019 pour tendre vers 80% fin 2020. Les visiteurs bénéficieront également de nouveaux services comme l'information en temps réel, l'orientation au cours de la visite par des cartes 3D

Préserver le patrimoine et moderniser les installations

Cette nouvelle DSP prévoit un plan ambitieux d'investissements, à la charge du futur délégataire d'un montant de 300M€, soit 20M€ par an contre 13,7M€ par an sur l'actuel contrat. Outre le réaménagement de l'accueil et la sécurisation du site, ce plan prévoit la modernisation du deuxième étage inférieur et une partie des ascenseurs. D'importants travaux de mise en peinture et de décapage sont également prévus. Enfin, le scintillement, observé chaque soir par les Parisiens et les visiteurs, sera rénové. Les travaux les plus importants seront réalisés d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. La Tour Eiffel sera ainsi au cœur des festivités et en capacité de répondre aux défis de l'augmentation du nombre de visiteurs.

Les tarifs de la Tour Eiffel devraient par ailleurs être adaptés au niveau moyen des grands monuments mondiaux, environ 25 euros, tout en conservant une tarification sociale de nature à permettre au plus grand nombre d'accéder à la Tour. Afin de faire profiter les écoliers parisiens et leur permettre de découvrir l'emblème de leur ville, un accès gratuit sera garanti pour chaque élève des écoles primaires parisiennes une fois dans leur scolarité. Par ailleurs, la SETE continuera à distribuer 1 200 billets par an au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris à destination d'un public défavorisé. L'établissement définitif de cette nouvelle grille tarifaire fera l'objet d'une discussion entre la Ville et la SETE.

Les représentants du personnel de la SETE., qui ont été associés à ce projet et qui seront impactés par les évolutions à venir ont signé avec la direction un accord d'entreprise sur l'emploi, les rémunérations et les conditions de travail.

Pour Jean-François Martins, adjoint à la maire en charge des Sports et du tourisme : « Ce projet nous donne une idée claire de ce que sera la Tour Eiffel à horizon 10 ans : un Monument à la hauteur de sa puissance iconique et une vitrine exceptionnelle qui conforteront l'identité de Paris à accueillir le Monde. »

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61